

# Contrat entre Ingénieur.e.s du Monde et le stagiaire UNIL

---

## Art. 1 Informations personnelles

### 1.1 Étudiant.e

Nom, Prénom :

Email :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Section/faculté :

Ville, pays :

N° en cas d'urgence :

Numéro étudiant :

### 1.2 Structure d'accueil

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code postale :

Téléphone :

Site web :

Nom du/de la référent.e sur place :

Ville, pays :

Courriel :

### 1.3 Information sur le stage

Titre :

Pays :

Durée :

Date de début et de fin : du ..... au .....

Stage proposé par Ingénieur.e.s du Monde (oui/non):

## **Art. 2 Préambule**

Le présent contrat régit les rapports entre l'association Ingénieur.e.s du Monde (IDM) et l'étudiant.e en provenance de l'UNIL qui souhaite participer à un stage auprès d'un des partenaires d'IDM.

Le stage a pour but d'apporter une expérience concrète à l'étudiant.e en rapport avec l'enseignement suivi par celui/celle-ci. Il permet la mise en pratique des connaissances théoriques acquises durant le cursus universitaire et facilite le passage du monde académique au monde professionnel. Il vise également à sensibiliser l'étudiant.e aux problématiques de développement durable en lien avec son projet et la communauté sur place.

La structure d'accueil au sens du présent contrat est définie comme l'organisation qui gère le projet et fournit l'encadrement nécessaire au/à la stagiaire sur place.

En ce qui concerne les étudiant.e.s de l'UNIL, l'association IDM n'est pas dans la possibilité d'offrir une bourse de stage. En effet, celle-ci doit être demandée auprès de l'UNIL directement. Il est important de noter que même dans le cas où le stage est validé par IDM, l'obtention d'une bourse auprès de l'UNIL n'est pas garantie, il s'agit d'une procédure indépendante.

## **Art. 3 Conditions requises**

Les stages proposés par IDM remplissent les conditions suivantes :

- Participer à la satisfaction d'un besoin fondamental, dans le but de réduire une inégalité et/ou minimiser l'impact social et environnemental d'une technologie existante
- Avoir un impact direct et durable sur le terrain
- Être effectué hors de Suisse pour au minimum 50 % de la durée du stage.
- Être un projet d'ingénierie ou d'entrepreneuriat social en lien avec les compétences techniques de l'étudiant.e
- Durer au minimum 8 semaines et au maximum 12 mois

La procédure de candidature pour l'étudiant.e de l'UNIL auprès d'IDM est la suivante :

- Contacter IDM par mail à l'adresse [stages.idm@gmail.com](mailto:stages.idm@gmail.com) en fournissant un CV et une lettre de motivation générale expliquant pourquoi l'étudiant.e veut postuler à un stage avec IDM
- Le Pôle Stages & Partenariats orientera l'étudiant.e vers le(s) stage(s) les plus adaptés à son profil et lui donnera les contacts de partenaires correspondants
- Une fois que l'étudiant.e s'est accordé avec l'un des partenaires d'IDM sur un stage, l'étudiant.e devra signer un contrat avec IDM lui demandant, à la fin du stage, de venir partager son expérience auprès d'autres étudiants, de faire un post pour les réseaux sociaux pour promouvoir le stage et enfin de faire un compte-rendu d'une page sur l'aspect technique du stage.
- L'étudiant.e doit ensuite envoyer ce contrat signé au service des affaires sociales et de la mobilité étudiante de l'UNIL lors de sa candidature pour la bourse SEMP.

## **Art. 4 Obligations des parties**

### **4.1 Parties**

Ingénieur.e.s du Monde agit comme une plateforme de promotion et de soutien de stages en accord avec la durabilité sociale, l'association met en contact étudiant.e.s et partenaires. L'étudiant.e peut donc trouver son stage via cette plateforme.

Un partenaire peut être une ONG, un laboratoire, une université, une association, une start-up ou une entreprise qui propose des stages que IDM va promouvoir dans le cadre d'une collaboration avec la structure d'accueil. Cette structure d'accueil représente l'entité sur place qui accueillera et encadrera le/la stagiaire.

Le présent contrat lie l'association IDM à l'étudiant.e en vue d'un stage. Il ne lie en aucun cas l'association IDM et la structure d'accueil choisie par le/la stagiaire.

Il ne lie pas non plus le futur stagiaire à la structure d'accueil qu'il/elle a choisie pour effectuer son stage. Un autre contrat devra être passé entre ces derniers, indépendamment d'IDM.

#### 4.2 Obligations d'IDM

IDM s'engage, si le projet proposé par l'étudiant.e est validé, à mettre à disposition de l'étudiant.e sa plateforme et ainsi met en contact étudiant.e.s et partenaires.

#### 4.3 Obligations de l'étudiant.e

L'étudiant.e participe à l'activité développée au sein de la structure d'accueil et s'engage à ne pas être rémunéré.e en contrepartie. Cependant, l'étudiant.e peut bénéficier de tout service proposé par la structure d'accueil tels que la prise en charge des logement, nourriture, transports ou autre.

L'étudiant.e respecte, pendant toute la durée de son stage, les pratiques et règlements en vigueur dans la structure d'accueil ainsi que les instructions et consignes particulières qui lui seront données dans le cadre de son activité de stagiaire. L'étudiant.e adopte un comportement exemplaire pendant la durée de son stage.

En outre, il/elle se conforme à la législation en vigueur dans le pays de destination.

De plus, l'étudiant.e doit contacter IDM **dans un délai de 6 mois** à compter de son retour et fournir les prestations suivantes:

- Un post pour les réseaux sociaux de 1000 à 1500 mots, incluant des images ou une vidéo d'une durée de 3 à 5 minutes. Dans les deux cas, le document en question retrace l'expérience personnelle et professionnelle du stagiaire (adaptation, difficultés rencontrées, anecdotes...). Il/elle présente aussi le projet technique et/ou scientifique sur lequel il/elle a travaillé, le cas échéant avec la permission de la structure d'accueil si le projet est soumis à un devoir de confidentialité.
- Une présentation publique sur le site de l'EPFL/UNIL d'une durée de 10 à 15 minutes, suivie d'une discussion de 10 minutes. La logistique et promotion sont prises en charge par Ingénieur.e.s du Monde. Si cette présentation ne peut pas se faire sur le site de l'EPFL-UNIL elle doit se faire en ligne (par un événement en ligne ou par une vidéo d'une quinzaine de minutes postée ensuite sur nos différents réseaux).
- Un rapport de stage d'une page, incluant une description complète du travail effectué par le/la stagiaire, respectant une mise en page stricte, de type rapport scientifique (introduction, résultats, discussions, conclusions).

L'étudiant.e accepte que ces documents soient rendus publics par IDM mais peuvent demeurer réservés selon les éventuelles exigences de confidentialité imposées par la structure d'accueil.

#### Art. 5 Responsabilités de l'étudiant.e

L'étudiant.e se renseigne avant son départ quant aux risques qu'il/elle encourt en partant dans le pays en question. Il/elle prend connaissance notamment de la situation politique et sociale du pays et des risques de catastrophes naturelles. A cette fin, il/elle peut consulter le site internet de la Confédération suisse (<http://www.dfae.admin.ch/voyages>) ou contacter le consulat du pays en question.

L'étudiant.e se renseigne également de manière complète à propos de la structure d'accueil choisie en vue d'effectuer le stage, notamment sur des conditions de travail offertes.

L'étudiant.e part en pleine connaissance de cause et de son propre gré. L'association IDM décline donc toute responsabilité en cas d'éventuels problèmes rencontrés durant le séjour à l'étranger.

Le présent contrat ne liant que l'étudiant.e et IDM, l'association ne saurait être tenue pour responsable du comportement du/de la futur.e stagiaire pendant la durée de son stage. D'éventuels litiges à ce propos seront réglés par le contrat passé entre la structure d'accueil et le/la stagiaire.

#### 1.6 Droit d'utilisation des données du/de la stagiaire

Nous aimerions savoir si toutes les photos, article et vidéo du stage transmises à IDM peuvent être utilisées par l'association pour différents buts (vidéos de promotion, affiches, présentation...). Dans le cas où vous ne

voulez pas que certaines photos apparaissent sur notre site, LinkedIn, Facebook ou Instagram, merci de bien vouloir nous l'indiquer.

Tout articles, photos ou vidéos transmis peuvent être utilisés par IDM.  Oui  Non

Nous voulons nous assurer auprès de vous que nous avons bien le droit de vous identifier sur nos posts Facebook et Instagram (nouvelles à la mi-stage, photos, retour de stage...) en tant que co-auteur.trice de la publication dans le but de mettre en avant vos expériences sur le terrain.

J'accepte d'être tagué.e dans les posts LinkedIn, Facebook et Instagram d'Ingénieur.e.s du Monde.

Oui  Non

Si OUI, mon nom Facebook est :

Mon nom Instagram est :

Mon nom LinkedIn est :

Comme il nous arrive que plusieurs.e.s étudiant.e.s partent pour le même projet, nous aimerions savoir si vous vous proposez comme personne de contact pour un.e prochain.e stagiaire. Le but est de partager votre expérience et de répondre à ses questions. Il est clair que nous le ferons sur demande du stagiaire afin de le/la rassurer et non pas spontanément.

Je désire être une personne de contact afin de partager mon expérience.  Oui  Non

De plus, il est important pour nous de savoir si vous désirez rester dans notre base de données pour les années à venir, que ce soit pour l'organisation d'un évènement alumni ou pour constituer notre base de données. A cette fin, je souhaite communiquer mon adresse email.  Oui  Non

Mon adresse email personnelle : .....

Nous vous garantissons qu'il n'y aura pas de spam.

### **Art. 6 Résiliation**

En cas de difficultés lors du déroulement du stage, le/la stagiaire doit avertir sans retard IDM. L'association tente de résoudre les problèmes dans les limites de ses possibilités.

### **Art. 7 For et droit applicable**

Le présent contrat est soumis au droit suisse.

Tout litige sera prioritairement réglé à l'amiable entre les parties. Subsidiairement, il sera soumis à la juridiction suisse compétente. En cas de conflit, le for de l'action est au siège de l'association, soit à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse.

### **Art. 8 Acceptation**

En signant ce document, l'étudiant.e s'engage à respecter toutes les conditions imposées par IDM ; en contrepartie, il/elle pourra bénéficier de la plateforme et du soutien procédural de l'association Ingénieur.e du Monde.

L'étudiant.e certifie que les informations figurant sur ce document sont exactes. Tout changement doit être signalé immédiatement à un membre responsable IDM.

#### **Stagiaire**

Signature : .....

Nom, Prénom : .....

Lieu et date : .....

#### **Responsable IDM :**

Signature : .....

Nom, Prénom : .....

Lieu et date : .....